



amicale Laïque

DES VALEURS À VIVRE

SPORT

CULTURE

ENFANCE JEUNESSE

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 5 FEVRIER 2018

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE SAINT BRIEUC

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE-CENTRE DE VACANCES-



SOMMAIRE

Amicale Laïque de Saint Briec

Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 6 février 2017

Rapport d'activité :

La secrétaire

Rapport financier

Rapport du commissaire au comptes

Le Vice Président chargé du pôle sportif

La vice présidente chargée du pôle Enfance Jeunesse

Le Vice Président chargée du pôle Culturel

État d'avancement du projet associatif

Amicale Laïque -Centre de vacances

Rapport d'activité –Rapport financier

Elections : Amicale Laïque + Amicale Laïque –Centre de Vacances

Débat et vote sur les différents rapports

Rapport moral

Intervention des personnalités

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 06 février 2017

Présents :

Membres du CA

Jean Louis BATT, Camille BINDER, Catherine BINDER, Dominique BOURDONNAY, Morgan GUYONVARCH, Gilles LE CLERC, Bruno MENEZ, Patrig MORIN, Stanislas RAUD, Jean VAILLANT.

Présidents de section sportive

Enora GRALL (Boxe)

Benoit LE GUILLOUX (Badminton)

Julien MICHEAU (Basket)

Expert-comptable et comptable : M. Benoit CHARLES

Commissaire aux comptes : M. Alexandre RAULT

Personnalités invitées :

M. BREMONT

M. DANIEL (Adjoint au Maire).

Mme Martine GAUDIN (Directrice du centre social du Point du Jour).

M. LE BUHAN (Conseiller municipal)

Mme Sarah LENTIER (animatrice au centre social du Point du Jour)

M. Philippe LEVEN (Cibles et Stratégie)

M. Nicolas MEYER (Comité de quartier de la Ville Bastard)

M. Romain ROLLANT (Délégué Général de la Ligue de l'Enseignement)

Excusés :

Mme Blandine BISSILLIAT-DONNET (Présidente du CA de la CAF)

M. Gérard BLEGEAN 5adjoint au maire, Jeunesse et Sports)

M. CADEC (Président du Conseil Départemental)

M. Sylvère LELOUP (Directeur de la Jeunesse , des sports et de la vie associative)

M. Sylvestre ROTH (Coordinateur de la réussite éducative)

Crédit Mutuel Enseignant

AROEVEN de Rennes

Garage Kar Avel

1- Ouverture de l'Assemblée Générale - Mot accueil du Président de l'AL, Camille BINDER.

Accueil des personnes présentes. Présentation du rôle et du déroulement de l'AG.

2- Approbation du procès-verbal de l'AG du 1^{er} février 2016

Il n'y a pas de demande de modification, pas de vote contre, pas d'abstention.

Le PV est approuvé à l'unanimité

3- Rapport Moral du Président de l'AL, Camille BINDER

En préambule, Camille tient à réaffirmer les principes de notre association, l'AL : **laïcité**, attachement à la **démocratie**, **éducation populaire**, l'importance du débat pour résister à un monde intolérant et brutal. La vie associative permet de développer la **solidarité** ; elle est un espace de pratique de la démocratie.

Cette année est marquée par les nombreuses rencontres et la part importante consacrée aux discussions avec la Ville sur deux dossiers : **la Convention pluriannuelle** d'objectifs et de moyens et **les locaux**. Une nouvelle Convention est prête à être signée. Camille salue l'effort fait par la Ville de Saint Briec en direction de l'AL. Dans un contexte de restrictions, cet effort marque la reconnaissance par la Ville de l'action de notre association.

Cette AG va porter un regard particulier sur les activités sportives de l'AL qui progressent, tant en termes d'effectifs que de résultats.

Au chapitre des difficultés il faut rappeler le déficit du Centre de loisirs. Des solutions sont envisagées.

A celui des actions menées par l'AL, il faut noter son engagement dans l'accueil des réfugiés en transit à Saint Brieuc.

En conclusion, Camille Binder insiste sur l'importance qu'il y a à reconnaître la vie associative, à prendre en compte son action éducative, à instaurer un véritable partenariat. Le PEDT (Projet Educatif de Territoire) va être révisé. L'AL - avec ses interventions dans différents secteurs : centre de loisirs, de vacances, activités sportives - souhaite être reconnue comme acteur du PEDT. **Les associations œuvrent à la continuité de l'action éducative, elles accompagnent les jeunes sur le chemin de la citoyenneté. Leur action doit être inscrite comme telle dans le prochain PEDT.**

4- Rapport de la secrétaire, Dominique BOURDONNAY.

Activités du Bureau et du Conseil d'administration en 2016 : 7 réunions de bureau et 5 réunions du Conseil d'administration, plus un CA et une réunion de bureau concernant l'AL- Centre de vacances. Rappel de ce qui concerne la gestion de l'association, les projets des différentes sections et les questions de personnel (mise en place des entretiens professionnels, demandes de revalorisation de salaire).

La question des locaux a tout particulièrement mobilisé les administrateurs de l'AL qui ont rencontré à plusieurs reprises les représentants de la Ville.

5- Rapport financier par le trésorier, Bruno MENEZ.

Présentation des différents tableaux et chiffres (bilan actif-bilan passif-comptes de résultat). Ces tableaux se retrouvent également dans le document remis à toutes les personnes présentes.

Bruno Menez, trésorier, commente et explique ces différents tableaux :

Un budget qui dépasse le seuil des 500 000 €.

Le résultat reste positif (9041,51 €) mais divisé par 2 par rapport à l'an dernier.

Pour la 2^{ème} année consécutive le centre de loisirs accuse un déficit, que les résultats d'autres sections permettent de compenser. La danse et les activités sportives en particulier deviennent le point fort de l'association.

Croissance de la subvention de fonctionnement de la Ville de Saint Brieuc. Mais baisse de la subvention d'Etat : la titularisation du poste d'accueil-secrétariat (sept. 2015) a entraîné la suppression de 8000 € d'aide de l'Etat.

Commentaire de M. CHARLES, expert-comptable : En dépit des contraintes de l'association, les résultats sont équilibrés. Des progrès et la régularité des résultats sont à noter. _

6- Rapport de M. RAULT, commissaire aux comptes

Rappel du rôle du commissaire aux comptes : un regard extérieur et indépendant sur la validité des comptes.

M. RAULT certifie que les informations données par le trésorier apportent une image fidèle des comptes de l'association. Les comptes sont certifiés sincères et conformes à la loi.

Le Commissaire aux Comptes est également chargé de surveiller certaines conventions qui doivent être portées à la connaissance de l'assemblée. M. Rault énonce et présente ces 3 conventions : Mise à disposition de 3 salariés au profit de l'AL-centre de vacances (organisation de séjours). Mise à disposition partielle d'une salariée pour intervention sur temps périscolaire. Externalisation de l'établissement des bulletins de salaires, confié à la Ligue de l'Enseignement.

7- Rapport d'activité du Pôle culturel.

En l'absence de la vice- présidente chargée du pôle culturel, le rapport est lu par la secrétaire.

Théâtre : Les cours ont repris avec une nouvelle animatrice : poursuite de l'activité du groupe d'enfants et ouverture d'une activité « adultes ». La troupe « Les Improvistes » poursuit sa route avec l'aide d'Eric Pingault, comédien et metteur en scène.

Danse : Réussite du gala du 18 juin. Remerciements au professeur et aux élèves mais aussi aux bénévoles, acteurs de cette réussite.

Effectifs des cours en hausse mais avec des déséquilibres entre les différents cours.

Encadrement : Activité plus confidentielle mais avec un public fidèle, activité encadrée par une animatrice bénévole. Une exposition est présentée chaque année au Crédit Mutuel Enseignant.

Langues : Les effectifs subissent une baisse constante, malgré la qualité et l'engagement des 4 enseignants. Les adhérents reconnaissent la qualité des cours mais déplorent des locaux inadaptés. L'AL a rencontré les représentants de la Ville pour négocier l'utilisation des locaux du Grand Clos.

8- Rapport de la vice-présidente chargée du secteur enfance/jeunesse, Morgan GUYONVARCH

Morgan souligne la place importante qu'occupent les jeunes au sein de l'association (plus de 800 jeunes parmi les 1200 adhérents de l'association).

A côté des activités sportives et culturelles l'AL intervient auprès des jeunes dans 3 domaines : l'accompagnement à la scolarité, l'accueil de loisirs et le centre de vacances de Vouvray dont il sera question ultérieurement.

Accompagnement à la scolarité : Enjeu majeur dans les quartiers.

Présentation des objectifs, du planning et des intervenants.

La CAF a confirmé la position de l'AL en tant que porteur du projet ; l'association met en place des formations pour bénévoles et parents. L'action se poursuit à travers le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) sur le secteur du Point du Jour et à travers le Projet de Réussite Educative (PRE) pour lequel l'AL met à disposition 3 animatrices.

Accueil de Loisirs : Ouvert au Grand Clos, dans le quartier Ouest, pour les enfants de 3 à 12 ans. Partenariat avec la Ville de Saint Briec. L'association remplit dans ce cadre une mission de service public. Présentation des effectifs et de l'évolution de la fréquentation.

Des projets permettent de **développer auprès des jeunes nos valeurs associatives**. L'association avait déjà fait part de ses profondes inquiétudes financières concernant son centre de loisirs. La Ville a partiellement entendu ses demandes mais le centre de loisirs accuse encore un déficit important et **son avenir reste problématique**.

Morgan rappelle que l'AL souhaite participer à l'élaboration du PEDT (projet éducatif territorial). Elle souligne également la place que l'AL accorde à **la formation de ses salariés** et termine en réaffirmant **l'importance de l'action éducative d'une association comme l'AL** (apprentissage de l'autonomie, prise de responsabilités, pratique de la solidarité).

9- Rapport d'activités du pôle sportif

Jean Vaillant, vice-président en charge du pôle sportif, présente rapidement les différentes sections. L'AL ayant décidé de mettre lors de cette AG particulièrement l'accent sur les sections sportives, Jean laisse la parole aux représentants des différentes sections pour une présentation plus détaillée avec projection de photos et vidéos illustrant leurs activités.

Section Boxe française-Savate (Enora Grall, présidente de la section) :

Effectifs en nette progression, en particulier chez les femmes.

Enora présente l'encadrement de la section (3 moniteurs diplômés) et ses résultats de l'année. Ouverture d'une section enfants (séances le mercredi après-midi)

Le rapport d'Enora est illustré par la projection de photos de la section enfants (pour les enfants de 7 à 12/13 ans. Cours mixtes) et d'une vidéo prise lors d'un stage technique féminin de la Ligue de Bretagne, stage organisé dans le gymnase de l'AL.

Multisport :

Les animateurs sont épaulés par des parents. David passe donc la parole à un représentant des parents. Un questionnaire a été distribué aux parents : Bonne participation et satisfaction des parents. Cette section permet aux enfants de découvrir différents sports avant de s'engager dans une activité. Les enfants restent environ 1 ou 2 ans. Les moniteurs sont très appréciés.

Organisation d'animations

Quelques propositions pour la découverte d'autres sports (trampoline, escalade par ex.)

Basket : Rapport présenté par Julien Micheau, président de la section.

Un nouveau bureau a été mis en place, composé de parents de joueurs.

Un point noir : la dissolution de l'équipe sénior féminine. Mais des motifs de satisfaction : Les résultats ont progressé. Bilan satisfaisant des équipes « jeunes ». La section s'est rapprochée du club de l'ELAN Saint-Brieuc. Recherche de coach et de bénévoles car le nombre de licenciés augmente chez les jeunes. Le bon travail de David contribue à la relance de la section.

Présentation d'une vidéo (interviewes de jeunes et de parents).

Comme chaque année, il faut dénoncer les problèmes d'insalubrité de la salle H. Boucher qui n'ont toujours pas été pris en compte. Julien termine en remerciant les membres du bureau de la section pour leur engagement.

Badminton : (Benoit le Guilloux, président de la section)

Rapport accompagné par la projection de photos.

Présentation de la section (un des plus gros clubs du département), des effectifs, des différentes équipes et des résultats de la saison. La section bénéficie d'un encadrement professionnel. Le club est labellisé école de badminton 3 étoiles. Benoit insiste sur les valeurs portées par le club et l'importance qu'il accorde à la transmission de ces valeurs, sur son dynamisme et la convivialité qui s'expriment lors des différentes manifestations organisées par la section.

La collaboration avec le service des sports de la Ville est toujours positive.

Benoit termine en présentant les projets du club pour la prochaine saison – entre autres, continuer à s'investir dans la formation – et en remerciant les différents acteurs, professionnels comme bénévoles, pour leur investissement.

Avant de clore ces rapports, Jean Vaillant exprime son regret que l'entretien des salles ne soit pas assez régulier. Il rappelle la demande d'une rencontre avec les techniciens de la Ville pour voir quels sont les travaux à envisager. Il regrette également que, lors de la Commission d'attribution des médailles du sport, l'AL ne soit pas nommée

Jean termine en remerciant les professionnels et bénévoles de toutes ces sections.

10 - Interventions des personnes présentes

Avant le vote des différents rapports la parole est donnée à l'assemblée :

Une personne se demande pourquoi il n'est pas fait mention du judo. La réponse est que l'AL judo est une association distincte et indépendante de l'AL.

11- Approbation des différents rapports.

Rapport moral :

Pas de vote contre, pas d'abstention. **Approuvé à l'unanimité.**

Rapport d'activités :

Pas de vote contre, pas d'abstention. **Approuvé à l'unanimité.**

Rapport financier :

Pas de vote contre, pas d'abstention. **Approuvé à l'unanimité**

12 - AL- Centre de vacances.

Intervention de Morgan GUYONVARCH, présidente de l'association AL-Centre de vacances.

Présentation des activités proposées cet été 2016.

Evolution des effectifs.

Prévisions pour 2017 : Dates des séjours, tarifs et travaux à prévoir.

Bilan financier de la saison 2016 :

Le nombre d'inscrits ayant été inférieur à celui escompté, l'association a craint un déficit important mais l'association a réussi à maîtriser ce déficit qui se monte en définitive à 1067 €.

Approbation du rapport d'activités :

Pas de vote contre, pas d'abstention. **Approuvé à l'unanimité.**

Approbation du rapport financier :

Pas de vote contre, pas d'abstention. **Approuvé à l'unanimité.**

13 - Renouvellement du CA. Elections

Tiers sortant : Dominique BOURDONNAY, Bruno MENEZ, Luc MIELI, Stanislas RAUD.

Candidats : Michel BREMONT, Dominique BOURDONNAY, Carmen CARPENTIER, Benoit LE GUILLOU, Bruno MENEZ.

Il n'y a pas d'autres candidats. Le vote à bulletin secret n'est pas souhaité.

Pas de vote contre, pas d'abstention, **tous ces candidats sont élus à l'unanimité.**

14- Interventions des personnalités.

M. ROLLANT, Délégué général à la Ligue de l'Enseignement, présente les excuses du président Yves LE SIDANER qui n'a pas pu se libérer.

La Ligue de l'Enseignement : 220 associations y sont affiliées, dont plus de 30 sur Saint Brieuc.

M. ROLLANT rappelle les liens étroits qui existent entre la Ligue de l'Enseignement et l'AL, le partage des valeurs (éducation, démocratie, laïcité) et des compétences.

La Ligue de l'Enseignement apporte un soutien administratif à l'AL. Elle souhaite mener la réflexion sur le projet associatif.

Importance de la notion d'engagement : il faut inciter les jeunes à s'engager.

M. DANIEL Adjoint au Maire de Saint Brieuc : Après avoir présenté Mme MILIN, conseillère municipale déléguée, M. DANIEL rappelle les engagements de la Ville : Construire une convention d'objectifs et de moyens. La Ville s'est engagée sur la subvention de fonctionnement (+ de 5000 €). Le prix des repas de l'accueil de loisirs passe de 7,13 € à 4,19 €. Selon des critères définis, la Ville veut libérer l'AL, comme d'autres associations, de la redevance locative et de charges. La participation de la Ville tient une place importante dans le budget de l'AL.

Mais la Ville a pris un autre engagement : La réhabilitation et un meilleur usage des locaux, sur deux sites :

Au Centre-ville, dans un quartier qui se rénove et se développe.

Au Grand Clos, dont une grande partie serait dédiée à l'AL.

Deux réunions de travail importantes ont d'ailleurs eu lieu sur ces deux sites.

Tout ceci sera à finaliser dans la convention d'objectifs et de moyens qui doit être signée prochainement.

M. DANIEL conclut en saluant un partenariat cordial et fructueux entre la Ville de Saint Brieuc et l'AL.

* * * * *

* * *

*

Lecture par Jean VAILLANT d'un texte sur le temps des bénévoles et son importance.

Après avoir encore une fois remercié tous les acteurs de l'association, en particulier aux administrateurs qui n'ont pas pu ou pas souhaité renouveler leur mandat, **Camille BINDER** prononce la clôture de cette Assemblée Générale à 21h15.

Activités des instances statutaires

La dernière Assemblée générale s'est tenue le 6 février 2017. Elle a adopté les différents rapports : financier, moral et d'activité ; le CA a été renouvelé avec l'élection de 5 administrateurs, dont 3 nouveaux membres et 2 sortants.

Durant la saison écoulée, nous avons eu 6 réunions du conseil d'administration et 9 réunions de bureau. Il faut ajouter un conseil d'administration de l'AL - Centre de vacances au cours duquel ont été fixés les tarifs, les dates des séjours et étudié un projet d'aide au départ, aide destinée à aider certaines familles à supporter le coût du séjour.

Les administrateurs ont eu pour tâche, en premier lieu, tout ce qui concerne la gestion de l'association :

- **Les questions concernant le personnel, les salariés** avec, entre autres, les entretiens professionnels et, comme prévu cette année, l'organisation d'élections des délégués du personnel prévues par le droit du travail. Les administrateurs ont examiné la disparition des contrats aidés – plus précisément la difficulté d'y accéder – qui posera des difficultés à l'AL à moyen terme. Ils se sont inquiétés de l'abandon des TAP dans les écoles et l'impact que ces mesures vont avoir pour l'AL.
- **Les questions financières** : le point sur les dépenses, le suivi de la trésorerie, les tarifs et les cotisations, la préparation de la plaquette annuelle.
- La préparation et l'organisation de manifestations telles que le forum des associations ou de soirées conviviales.
- **Le suivi des activités** : L'accompagnement de projets, la mise en place de nouvelles activités, l'évolution nécessaire dans différents secteurs compte-tenu de l'évolution des adhésions, à la baisse (les langues par exemple) ou à la hausse dans certaines activités.

Les instances traitent de sujets complexes, et sont amenées à prendre des décisions difficiles. Elles doivent trouver des solutions d'équilibre entre les attentes des personnels et l'intérêt de l'association, du point de vue financier, du point de vue d'un secteur d'activité et du point de vue général de l'Amicale.

Cette année, deux points ont plus particulièrement mobilisé l'attention et fait l'objet de plusieurs réunions :

- **L'attribution par la municipalité de nouveaux locaux**, l'Espace, situé rue de Cornouaille, la signature de la convention, l'aménagement de ces nouveaux locaux, les investissements nécessaires...
- **Et le nouveau projet associatif**, avec la mise en place d'un comité de pilotage et l'organisation de réunions avec les professionnels d'une part et des adhérents d'autre part. Ce projet est mené avec l'aide de notre fédération, la Ligue de l'Enseignement.

Ces deux points ont, bien sûr, amené les administrateurs à rencontrer régulièrement des représentants des collectivités locales et à intensifier nos relations avec la Ligue de l'Enseignement.

Dominique Bourdonnay

Evolution des effectifs

	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Badminton	138	109	145	140	138	132	148	184	197	174	176	135
Basket	130	125	107	117	86		75	70	66	80	90	129
Boxe française	21	23	40	30	30		30	32	35	34	49	54
Handball	97	101	101	45	15							
Yoga			17	10	19		31	42	38	44	39	41
Gym-tonic	16	6	6	10	17		13	14	25	31	45	54
Multi-sports	57	45	36	39	54		49	46	68	54	54	77
TOTAL SPORT	386	358	393	391	359	220	346	388	429	417	453	490
Anglais	70	85	97	102	131		100	98	95	80	88	87
Espagnol	63	63	66	67	71		71	69	59	53	46	42
Chinois		4										
Allemand	18	15	11	17	18		14	18	7	8	10	9
Italien	11	26	24	27	24		29	23	17	37	20	17
Total LANGUES	162	193	198	213	244	189	214	208	178	178	164	155
Classic	96	91	96	108	84		116	105	115	121	147	126
Jazz												
Contemporain	5	3										
Zumba								50	49	39	22	23
Africaine												
Théâtre	25	26	16	18	56		46	35	24	18	23	24
Total EXPRESSION	126	120	112	126	140	159	162	190	188	178	192	173
Art plastique												8
Modelage		11										
Sophrologie												
Encadrement	10	13	11	12	16		11	9	6	6	6	5
Navigation	0											
Individuelles	35	21		16	25		47	37				
Total Divers	45	45	11	28	41	0	58	46	6	6	6	13
CLSH	141	180	191	195	211		206	230	234	183	196	209
Accompagnement scolaire	46	51	57	77	75		55	82	67	51	49	45
Vouvray	121	162	167	161	165		157	166	160	145	150	136
Total Jeunesse	308	393	415	433	451		418	478	461	379	395	390
TOTAL	1027	1109	1129	1191	1235	568	1198	1310	1262	1158	1210	1221



amicale
Laïque
DES VALEURS À VIVRE

SPORT

CULTURE

ENFANCE JEUNESSE

RAPPORT FINANCIER

2016/2017

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE SAINT BRIEUC

ATTESTATION

Du 01/09/2016 au 31/08/2017

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

Association AMICALE LAIQUE
Pour l'exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	504 445,25 €
Résultat net comptable	-12 980,62 €
Total du bilan	250 417,35 €

Fait à LANGUEUX,
Le 11/12/2017.

Benoit CHARLES,
Expert-comptable.

BILAN - ACTIF

Du 01/09/2016 au 31/08/2017

2	ACTIF	Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017			01/09/2015 au 31/08/2016
		Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
	ACTIF IMMOBILISE				
	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériels	9 460,25	6 947,87	2 512,38	1 607,99
	Autres immobilisations corporelles	79 735,77	62 820,03	16 915,74	17 671,14
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Financières (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	89 196,02	69 767,90	19 428,12	19 279,13
	Comptes de liaison				
	TOTAL (II)				
	ACTIF CIRCULANT				
	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres appros				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 000,00		1 000,00	
	Créances (3)				
	Créances redevables et comptes rattachés				
	Autres	80 065,16		80 065,16	66 227,90
	Valeurs mobilières de placement	32 684,00		32 684,00	32 139,00
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	112 356,41		112 356,41	131 244,76
	Charges constatées d'avance (3)	4 883,66		4 883,66	3 426,96
	TOTAL (III)	230 989,23		230 989,23	233 038,62
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	320 185,25	69 767,90	250 417,35	252 317,75
	(1) Dont droit au bail				
	(2) Dont à moins d'un an (brut)				
	(3) Dont à plus d'un an				

BILAN - PASSIF

Du 01/09/2016 au 31/08/2017

PASSIF	Du 01/09/2016 au 31/08/2017	Du 01/09/2015 au 31/08/2016
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	145 756,06	136 714,55
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-12 980,62	9 041,51
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	132 775,44	145 756,06
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	43 418,00	37 705,00
Provisions pour charge		
TOTAL (III)	43 418,00	37 705,00
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 234,63	9 246,73
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 720,64	7 630,00
Dettes fiscales et sociales	37 684,92	33 311,24
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 032,73	3 850,72
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	18 550,99	14 818,00
TOTAL (V)	74 223,91	68 856,69
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	250 417,35	252 317,75
(1) Dont à plus d'un an		4 234,63
(1) Dont à moins d'un an	74 223,91	64 622,06
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT CHARGES

Du 01/09/2016 au 31/08/2017

	Du 01/09/16 au 31/08/17	Du 01/09/15 au 31/08/16
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	159 476,02	182 996,75
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	259 777,21	234 401,62
Charges sociales	83 272,27	71 808,70
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 878,75	7 100,96
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	604,68	715,63
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (1)	509 008,93	497 023,66
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	107,04	179,04
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	107,04	179,04
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 924,65	226,84
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 713,00	3 942,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 637,65	4 168,84
Impôt sur les sociétés		
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES CHARGES	518 753,62	501 371,54
EXCÉDENT (2)		9 041,51
TOTAL GÉNÉRAL	518 753,62	510 413,05
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier		
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	-9 382,64	1 308,68

COMPTE DE RÉSULTAT PRODUITS

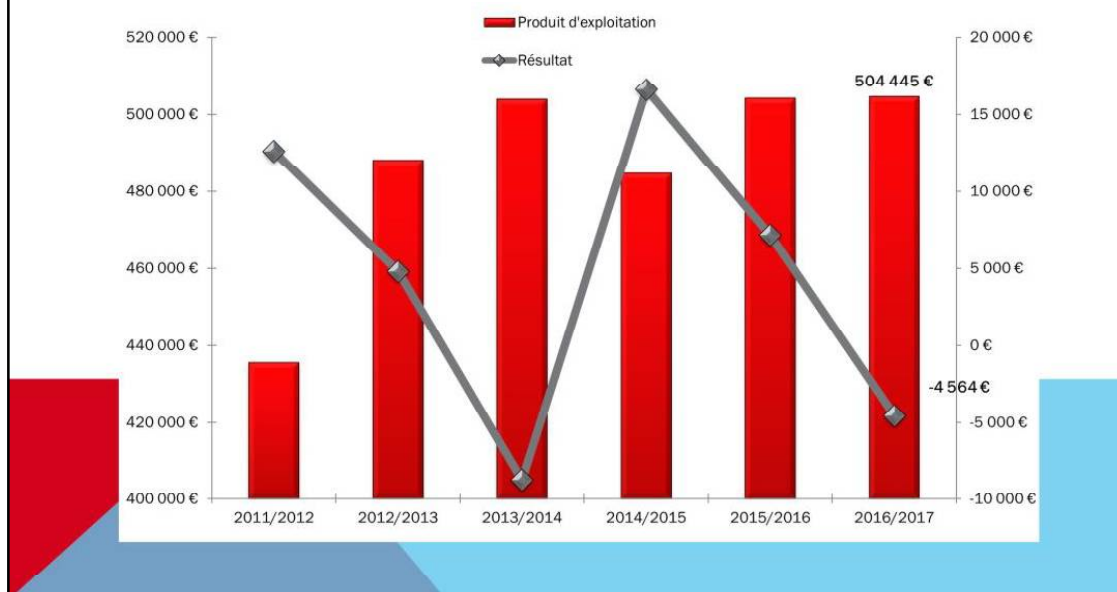
Du 01/09/2016 au 31/08/2017

	Du 01/09/16 au 31/08/17	Du 01/09/15 au 31/08/16
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	277 632,59	236 121,25
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	194 519,14	212 016,12
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	25 549,57	36 006,48
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	6 743,95	20 039,33
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	504 445,25	504 183,18
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 072,74	752,35
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 072,74	752,35
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	255,01	1 785,52
Sur opérations en capital		3 500,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		192,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	255,01	5 477,52
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
TOTAL DES PRODUITS	505 773,00	510 413,05
DÉFICIT (2)	12 980,62	
TOTAL GÉNÉRAL	518 753,62	510 413,05
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
* Y compris : <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i> <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	-9 382,64	1 308,68

Un produit d'exploitation constant mais une croissance de 12% des charges salariales qui explique en partie le déficit de cette saison



Produit et résultat d'exploitation



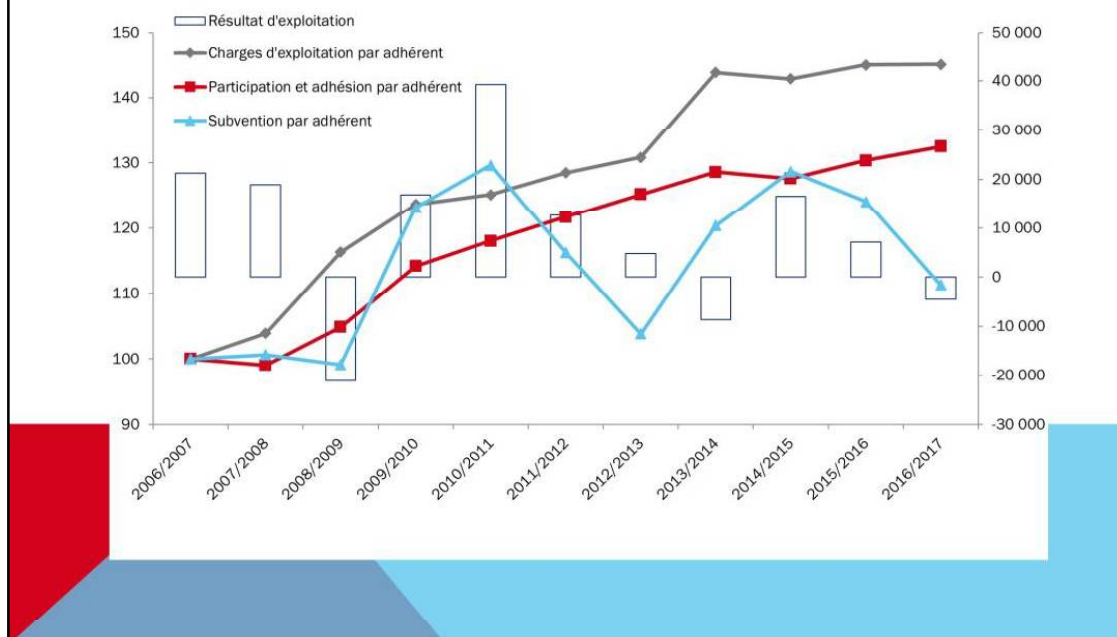
Le produit d'exploitation de l'AL est resté stable à 504 000 € avec un effectif en légère croissance (+2%). Le déficit d'exploitation s'établit -4500 € (contre + 7 000 € la saison dernière) et s'explique notamment par une croissance de 12% de la masse salariale liée principalement à la prime accordée unilatéralement aux salariés (10 000 €) suites aux deux saisons consécutives excédentaires.

Le résultat global s'établit néanmoins à -12 000 € et s'explique par la partie exceptionnelle de l'exercice comptable (indemnités de précarités suite au départ d'un professeur d'anglais et dotations aux amortissements liées aux retraites) avec des conséquences modérées sur la trésorerie de l'association.

Parmi les activités qui tirent le développement de l'association on peut citer le basket (+43% des effectifs), le multisport (+43%), la gym tonic (+20%) et la boxe française (+10%). Parmi les activités qui connaissent un certain essoufflement : le badminton (-23%), la danse classique (-14%) et les langues (-5%).

A noter que le CLSH retrouve un certain équilibre de fonctionnement avec un déficit contenu à -2 500 € (contre - 12 000 € la saison dernière).

Une baisse de 13 points des subventions par adhérent pénalise également le résultat



Ce graphique permet de comparer l'évolution des dépenses réalisées par adhérent (charges d'exploitation), l'effort demandé aux adhérents (la participation et les adhésions) et les subventions sur 10 ans (base 100 saison 2006/2007) et leurs conséquences sur l'équilibre d'exploitation. Depuis 2014/2015, il permet de visualiser deux tendances :

- Une stabilisation des dépenses par adhérent
- Une baisse des subventions par adhérent.

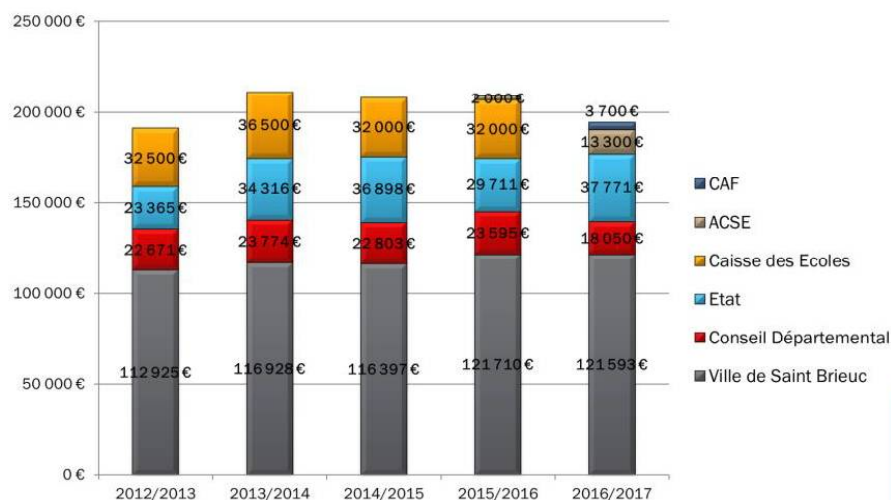
Pour la saison 2016/ 2017 on constate deux tendances :

- La participation des adhérents a progressé plus vite que les charges, ce qui explique l'équilibre d'exploitation.
- En revanche, les subventions par adhérent ont baissé de 13 points pénalisant cet exercice comptable.

Une modification de l'aide accordée sur l'accompagnement à la scolarité



Évolution des subventions



Les subventions ont ici globalement baissé de 17 500 € (-8%) pour s'établir à 194 500 €. La principale baisse concerne la modification de la participation sur l'accompagnement à la scolarité (disparition de la Caisse des Ecoles non totalement compensées par l'ACSE – Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances).

La participation de l'Etat progresse grâce à l'aide à l'emploi pour un poste destiné au basket.

Dans ce contexte la dépendance de l'association aux subventions de la ville de Saint Brieuc progresse (malgré un volume quasi constant) pour représenter 63% des subventions totales contre 57% la saison dernière.

PÔLE SPORTIF

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE SAINT BRIEUC

- ✓ **BASKET BALL**
- ✓ **BOXE FRANCAISE
SAVATE**
- ✓ **BADMINTON**
- ✓ **MULTISPORT**
- ✓ **YOGA**
- ✓ **GYM PILATES**
- ✓ **ZUMBA**

Basket-ball

Effectifs

123 adhérents dont 24 seniors et 99 jeunes

84 garçons et 39 filles

En 2016/2017 nous avons engagé 10 équipes en championnat jeunes

Compétitions

L'équipe Senior Masculin termine 3ème du championnat de Pré régional

L'équipe Senior Masculin remporte **la coupe des Côtes d'Armor à Lannion contre Paimpol**

Les projets

En septembre 2016, nous avons fait le constat qu'il n'y avait que 4 joueuses de moins de 11 ans sur les 3 clubs Briochins. Nous avons donc décidé conjointement de créer une **entente entre AL St Briec et le Club de l'Élan Basket Briochin**, pour les catégories **U9 et U11 Filles**.

Aujourd'hui nous constatons que cette entente a été fructueuse puisque nous avons un effectif de 28 filles sur le mini basket donc ¼ de notre effectif total.

Création de la section Basket loisirs Senior avec une dizaine d'adhérents. L'équipe loisirs composée de parents, et d'anciens basketteurs. Nous y avons également accueilli quelques réfugiés soudanais tout au long de l'année.

Labellisation FFBB Centre Génération Basket : les Centres Génération Basket – GRDF sont des lieux de découverte, d'initiation et/ou de perfectionnement à la pratique du basket, ouverts à tous les jeunes licenciés ou non de 8 à 18 ans dans le cadre du programme fédéral Basket Citoyens.

Grâce au CGB 4 jeunes et un animateur ont ainsi pu participer à une journée Basket à Paris. Ils ont rencontré **Emeline Ndongue** joueuse de l'équipe de France. Les jeunes ont été ravis de participer à cette journée exceptionnelle parrainée par Tony PARKER et GRDF

Investissement des Bénévoles

Afin de passer un moment convivial avec les équipes adverses nous demandons aux parents de confectionner les goûters d'après match, Cela permet à chaque famille de participer à la dynamique et à l'ambiance de l'après midi.

Investissement des seniors masculins sur le coaching et arbitrage. Les seniors ont fait de gros efforts sur l'encadrement des jeunes beaucoup d'entre eux encadrent désormais une équipe jeune toute l'année.

Les Événements :

La demi final de coupe des cotes d'Armor à la salle Hélène Boucher a réuni plus de 200 personnes. Pour l'occasion les jeunes joueurs et leurs parents avaient préparé la soirée, ils ont organisé toute la restauration et la buvette.

L'Assemblée Générale de la section en fin de saison a été suivie d'un tournoi parents / enfants et d'un brunch participatif qui a eu un fort succès.

La finale de coupe à Lannion avec un déplacement de supporter suivi d'un repas au foyer Laïque au retour.

Problématique :

Malheureusement toutes ses problématiques sont évoquées depuis plusieurs années avec le service des sports ou des élus.

Après une réunion avec les élus et les responsables des services techniques il y a eu de légères améliorations sur le nettoyage de la salle mais elle glisse encore beaucoup.

Une étude sur le glissement du sol a été faite en fin de saison dernière mais après de nombreuses demandes auprès du service des sports les résultats ne nous ont toujours pas été transmis. Cela pose de réel problème de sécurité pour les sportifs enfants comme adultes.

- Les Lignes du terrain ne sont plus visible. Les services de la ville attendent les résultats de l'étude de glissement pour les refaire ou non.
- Des infiltrations dans les murs des vestiaires : la peinture est très abîmée et les murs s'effritent.
- Les panier centraux ne sont pas adaptés au Mini Basket qui représente ¼ de nos adhérents
- Les paniers latéraux sont adaptés, à notre demande des mousses protectrices ont été installées mais il reste encore des endroits à sécuriser.
- Les travaux tout proche (construction de la salle d'athlétisme) entraînent des difficultés d'accès pour les enfants et les accompagnateurs. Cela pose également de réels problèmes de sécurité.

Julien Micheau

Savate – Boxe française

Saison 2016/17 :

Effectifs:

Maintien de la hausse des inscriptions : 27 femmes pour 36 hommes, 63 inscrits contre 49 la saison 2015/16.

Nouveaux créneaux :

Nathalie Dubois a ouvert la section enfants en septembre 2016 avec un groupe de 9 enfants.

Christophe Delande a ouvert un créneau le dimanche soir pour les confirmés et compétiteurs de tout le département en entraînement intense.

Nathalie Dubois s'investit avec l'Amicale Laïque pour encadrer des cours à des jeunes gens (via Vincent).

Compétitions, interclubs :

7 inscrits en compétition, une championne de Bretagne, un boxeur qui passe en élite B et boxe dans toute la France.

Des licenciés ont également participé à des interclubs.

Juge arbitre :

Nathalie Dubois se diplôme dans la saison en JA, Emilie Garro obtient son examen de DO et Enora Grall maintient son niveau secteur. 3 personnes recyclées et disponibles pour le club, le CDSBF22 et la ligue.

Fête du sport :

Participation les 2 jours, beaucoup de gens à essayer, grosses retombées sur le club (visibilité, inscriptions saison suivante). Un seul des 2 jours suffirait pour notre club.

Stage féminin ligue :

Organisation du stage annuel féminin ligue au club : une trentaine de participantes de toutes la Bretagne. Très positif ! Bémol sur les vestiaires...

Divers :

Enora présente en fin de saison sa volonté de passer la main de la présidence la saison suivante tout en restant dans le futur bureau. Un nouveau bureau est élu la saison suivante avec une équipe de 11 personnes et Emilie Garro en présidente.

Enora Grall

Badminton

Quelques chiffres:

-La section comptait cette saison 137 licenciés.

-62 femmes,75 hommes.

-55 jeunes

-12 Créneaux de jeu sont proposés aux pratiquants dont 10 sont encadrés (loisirs et compétitions)

-2 salariés : Anne Gaëlle (Diplômée d'État) et Gurvan (en contrat CAE et en formation DE) qui nous permettent de garantir un encadrement professionnel sur l'ensemble de nos créneaux .

-9 équipes: L'équipe fanion en national 3

1 équipe au niveau régional (R1),

4 équipes au niveau départemental

1 équipe en championnat vétérans

2 équipes jeunes

Nos représentations lors de tournois sont à de nombreuses reprises couronnées de succès tant au niveau départemental, régional, national et même international pour certains joueurs et joueuses.

De plus en plus de jeunes joueurs nous rejoignent, attirés par notre dynamisme ainsi que notre qualité d'encadrement et sont heureux de porter les couleurs de notre section.

Titres marquants de la saison :

Justine Coquio:6ème française cadette(1 ère cadette 1 française).Championne de Bretagne en simple et double dame.1/4 de finale en simple aux championnats de France

Romance Depagne: 2 ème joueuse régionale poussine et vice championne de Bretagne en simple et double. Détectée joueuse avenir régionale par la fédération.

Martin Bellot:1er benjamin départemental et détecté avenir national par la fédération.

Emma Gautier: 1ère benjamine départementale et 5 ème Régionale.Détectée avenir interrégional par la fédération.Vice championne de Bretagne en double dame .Participation au championnat de France jeunes.

Vincent Le Notre:Vice champion de Bretagne en DH

Benoît Le Guilloux:Champion de Bretagne Vétéran en double et mixte

Sébastien Le Guilloux:Champion de Bretagne vétéran en double

Nos manifestations :

Organisation : -d'un tournoi régional double

-d'un tournoi régional jeunes en février

-Participation active au championnat de France intercomités(co-organisateurs)

-Le traditionnel tournoi interne du mois de janvier pour fêter la galette et celui de l'Assemblée Générale

Ces journées ont pour but de réunir tous les adhérents (jeunes, adultes, loisirs, compétitions, parents....), et entretenir la cohésion de club et la convivialité.

-3 stages sont organisés pour les jeunes regroupant environ 50 joueurs .

-Notre équipe 1 qui évolue en N3 accueille 5 journées à domicile ce qui nous permet de réunir joueurs, supporters venant profiter du spectacle et de l'ambiance ou tout simplement découvrir notre sport.

Les bénévoles :

Un club n'est rien sans ses bénévoles et je tiens à remercier les membres du bureau pour leur disponibilité et l'énergie qu'ils apportent à la section au quotidien. Je n'oublie pas les capitaines des différentes équipes qui ont un rôle important et difficile parfois, les parents, les licenciés.

Projets 2017-2018 :

- Création "club avenir" labellisé par la fédération
- Formation de Gurvan au Diplôme d'Etat
- Formation d'animateurs et d'arbitres et Juges-arbitre

- Labellisation école de badminton 4 étoiles

Ressources numériques :

Notre site internet, qui devient un outil très important en termes de communication envers les adhérents et aussi un moyen de nous faire connaître.

Son adresse : <http://www.saint-brieuc-badminton.fr>

Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/saintbrieuc.badminton>

Benoit LE GUILLOUX,

Multisports enfants

Effectifs:

59 enfants âgés de 4 à 8 ans partagés sur 3 cours de 45 min

Chaque cours accueille entre 17 et 24 enfants

Objectifs principaux du Multisport :

Le Multisport est avant tout de l'éveil, de la découverte, de l'initiation sportive, de la motricité et non de la compétition.

Durant l'année nous découvrons une dizaine d'activités sportives pendant 3 ou 4 séances de 45 minutes.

Nous demandons aux parents de participer aux séances chacun leur tour (4 ou 5 par séance), Ils passent un moment convivial en famille et ils nous permettent : d'optimiser le temps effectif d'activité en gérant les ateliers et d'augmenter la capacité d'accueil.

les sports proposés :

Athlétisme, Jeux de ballons, Hockey, Baseball/Thèque, Kinball, Tchoukball, Cirque /expression, Accrosport, Gym, Jeux d'opposition, Jeux extérieurs, Course d'orientation, Rugby, Roller, Vélo

En fin d'année nous organisons une sortie à la plage des Rosaires

Projets

Création d'une section adulte

Établir plus de relation avec les différents comités sportifs.

Proposer le concept à d'autres communes

Permettre aux adhérents de gérer la section ou l'activité en autonomie

Yoga

41 adhérents 3 séances par semaine une salariée

Isabelle Hellec encadre également un atelier à L'ORB chaque semaine

« Travail du corps sous forme de postures et d'enchaînements, guidés par la respiration. Le Yoga vise à favoriser la souplesse la force et la détente. C'est un moment où l'on se pose pour se reposer et se ressourcer »

Zumba

23 adhérents 2 séances une bénévole

« La Zumba est un programme qui mélange des rythmes latinos et des mouvements faciles à suivre pour créer un entraînement différent et amusant. Le principe est simple : vous avez envie de vous mettre au sport, vous aimez ça et vous vous y revenez ! Les chorégraphies suivent un schéma d'entraînement par intervalles : Rythmes lents, rapides en résistances s'enchaînent ... permettant ainsi de sculpter son corps et d'affiner sa silhouette tout en s'amusant »

L'activité continue à trouver son public malgré un effet de mode qui s'essouffle peu à peu certainement grâce à l'engagement et au dynamisme de notre animatrice, Véronique.

Gym Pilates

54 adhérents, 4 séances par semaine, une salariée

« Exercices Basés sur la respiration, le renforcement musculaire en profondeur et en souplesse, pour un corps plus ferme, harmonieux et relaxé »

La Gym Pilates est vraiment en vogue en ce moment, sa pratique est bien souvent conseillée par les médecins pour les personnes qui ont des problèmes musculaires et articulaires. Nous proposons deux séances le midi et deux séances le soir pour lesquelles nous refusons des personnes chaque année faute de places suffisantes (20 places maximum).

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Association Amicale Laïque saint brieuc



ACCUEIL DE LOISIRS



**ACCOMPAGNEMENT A
LA SCOLARITE**

Enfance Jeunesse

L'Amicale Laïque ne se définit pas comme une « association de jeunesse », elle a pourtant une action transversale en direction des jeunes, tout au long de l'année, à travers l'accompagnement à la scolarité, l'accueil de loisirs, les activités sportives et culturelles. Cela nous permet de compter plus de 800 jeunes parmi nos 1200 adhérents.

L'action du pôle jeunesse s'exerce selon trois axes principaux : l'accompagnement à la scolarité, l'accueil de loisirs, le centre de vacances porté par l'association AL-Centre de vacances.

- Du côté de l'accompagnement à la scolarité

En 2016, lors de la précédente AG nous abordions déjà le désengagement de l'État dans le dispositif de l'accompagnement à la scolarité. L'ensemble des partenaires : Ville, CAF, Association, salariés, ont travaillé durant l'année 2017 afin de trouver une solution pour pérenniser et relancer le dispositif. La CAF a réaffirmé la position de porteur du projet de l'Amicale. Ainsi nous avons lancé pour l'année 2017/2018 un nouveau plan d'action au travers du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), sur l'ensemble du territoire briochin, en partenariat avec les Centres Sociaux et les associations de quartier. Nous saluons le travail de Nolwenn et Anne Sophie et nous le remercions de leur investissement dans la conduite de ce nouveau projet ayant un rayonnement à l'échelle de la ville.

- Du côté de l'Accueil de loisirs

Depuis 1980, la Ville de Saint-Brieuc confie à l'Amicale laïque la gestion de missions éducatives dans le quartier Ouest, par le biais notamment de l'accueil de loisirs. Nous tenons à ce partenariat qui nous permet d'ancrer les valeurs associatives au cœur de la vie briochine.

La coordination du Centre est assurée par Elie Richard. L'Amicale Laïque qui veille à la qualification de ses professionnels, l'accompagne dans une formation de trois ans pour un « BPJEPS Loisirs tous publics ».

Nous nous réjouissons que depuis quelques mois la notion de partenariat avec la ville prend « vie » de plus en plus. Nous souhaitons réaffirmer aujourd'hui notre place au cœur de la vie de la cité briochine dans le domaine de la jeunesse.

Ainsi, à cette même date, l'année passée nous rappelions la nécessité d'intégrer les associations au Plan éducatif de territoire, et à l'évaluation des rythmes scolaires. Nous regrettons la décision de la Ville concernant le renoncement à la semaine de neuf demi-journées. Cet abandon d'un dispositif, certes imparfait, mais qui assurait un égal accès aux propositions sportives et culturelles sur tout le territoire, est une mauvaise nouvelle pour les enfants qui ont le plus besoin d'action éducative.

L'amicale laïque sera présente dès la prochaine rentrée, avec ses animateurs diplômés, pour proposer aux enfants et aux parents des solutions d'accueil le mercredi. Nous sommes disponibles pour construire des dispositifs conjuguant les dimensions sociale, ludique et éducative.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement : 3 – 12 ans

Ecole du Grand Clos

Chaque mercredi et pendant les petites vacances scolaires nous accueillons les enfants de 3 à 12 ans. Après l'inscription les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant à la journée (pendant les vacances) à la demi-journée avec ou sans repas. Les mercredis elles ont également la possibilité de les inscrire juste pour le repas.

Le mercredi un système de transport scolaire est organisé par la ville afin d'aller chercher les enfants dans les écoles après la classe.

Les enfants sont encadrés par 6 ou 7 animateurs B.A.F.A.. Ils sont embauchés en Contrat d'Engagement Éducatif (contrat spécifique dans la branche de l'animation pour les Accueil Collectif de Mineur). Avec ce CDD, ils ne peuvent travailler que les mercredis et les petites vacances, ils ont donc d'autres employeurs ou sont étudiants.

Les animateurs proposent un planning d'activités en lien avec le projet pédagogique. Il permet aux enfants de passer un moment agréable de loisirs et de repos dans une ambiance détendue et sécurisée. Les enfants adhérents de la section basket ont la possibilité d'aller à leur entraînement de Basket le mercredi après midi dans le cadre de l'Accueil de Loisirs.

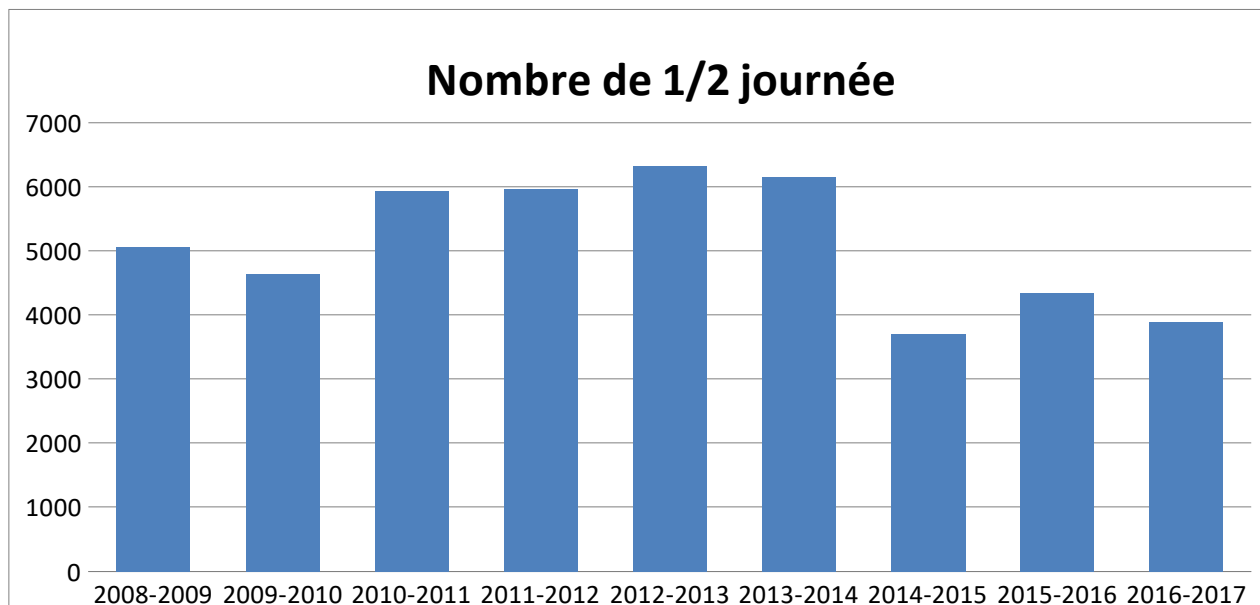
Les effectifs des mercredis après midi se sont maintenus cette année à environ 60 enfants, pour autant ceux des vacances scolaires restent très insuffisants avec une moyenne de 32

Malheureusement ces effectifs et les aides perçues ne nous permettent pas, cette année encore, d'équilibrer les comptes malgré une nouvelle augmentation des tarifs. Les comptes de l'accueil de loisirs sont donc à nouveau déficitaires de 2564€.

Fréquentation :

Cette année nous avons réalisé 969 journées enfants, 1763 ½ journée avec repas et 187 ½ journée enfants (sans repas) contre 1201 journées enfants et 1611 ½ journées enfants avec repas et 325 ½ journée enfant (sans repas) pour la saison 2015/2016

Évolution de la fréquentation :

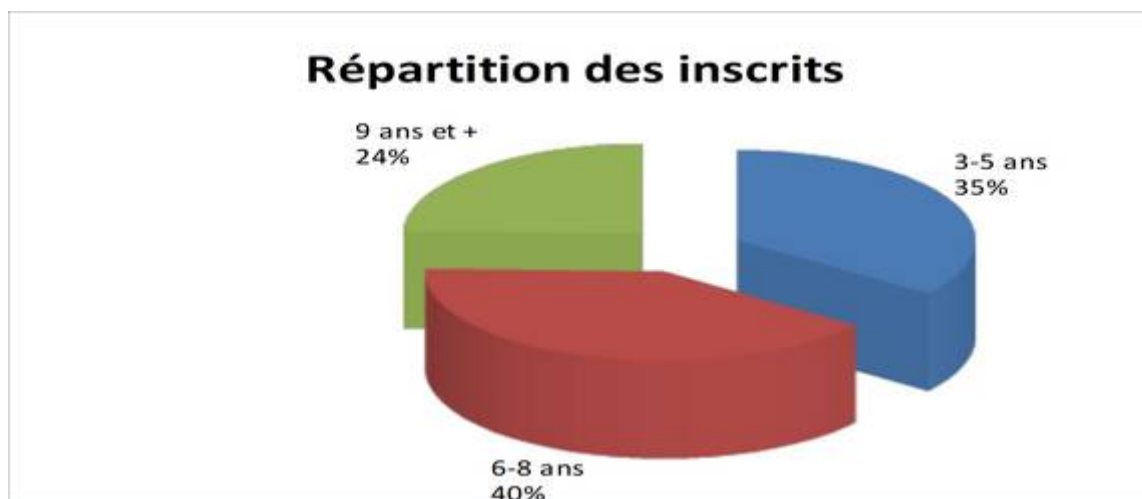


En termes de ½ journées de présence on constate une diminution de 11% cette année surtout due aux vacances scolaires.

Le public accueilli :

181 enfants ont participé au centre de loisirs (196 en 2015-2016, 185 en 2014-2015, 235 en 2013-2014 et 250 en 2012-2013) soit une légère baisse de 8%.

Ils sont répartis comme suit :



Nous avons été ouverts 33 mercredis avec en moyenne 56 enfants par jour.
Pendant les vacances nous avons moins d'inscrits 32 en moyenne pour 34 jours d'ouverture.

L'accompagnement à la scolarité

Le dispositif d'Accompagnement à la scolarité, commun aux trois quartiers briochins, se définit comme « l'ensemble des actions qui visent à offrir aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social ». Il s'agit également d'accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants.

L'Amicale Laïque partenaire du dispositif briochin aux côtés des centres sociaux et de la ville est employeur des animatrices coordinatrices sur les trois quartiers : Plateau, Croix Saint Lambert et Point du jour.

L'Amicale Laïque est également porteur du projet C.L.A.S. sur le quartier Ouest. C'est pourquoi, les éléments et les chiffres développés dans ce document sont issus exclusivement du quartier Ouest (Point du jour).

L'association Anim'Action sud est porteuse de dispositif sur le quartier de la Croix-Saint-Lambert et Loc Service sur le Plateau

Les objectifs principaux sont :

- Aider les enfants, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir,
- Élargir les centres d'intérêts des enfants, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche,
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective,
- Redonner confiance à l'enfant en ses capacités de réussite,
- Développer l'autonomie de l'enfant dans son apprentissage,
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant,
- Contribuer à l'épanouissement personnel de l'enfant et donc à de meilleures chances de succès à l'école.

Cette année, sur le quartier Ouest, le dispositif s'est déroulé d'octobre à fin mai. Lors des séances d'accompagnement à la scolarité, le bénévole s'occupe de 2 enfants maximum. Les bénévoles accompagnent toujours les mêmes enfants afin de favoriser la relation de confiance et une meilleure connaissance de l'enfant et ses particularités. Nous avons des bénévoles qui interviennent deux fois par semaine et des enfants qui viennent au maximum 2 soirs par semaine.

Les accompagnements ont lieu trois soirs par semaine pour les enfants d'âges primaire (6-11 ans), d'octobre à juin :

- Lundi au Centre Social
- Mardi au Centre Social et au Magic (lieu d'accueil Bd de la Tour d'Auvergne)
- Jeudi au Centre Social

Pour les collégiens les accompagnements ont lieu le mardi soir, le jeudi soir et le mercredi après-midi au centre social ou à la bibliothèque.

1) Les Familles

Le dispositif au sein du Centre Social du Point du Jour depuis 2011 :

2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
46	52	55	51	49	45
accompagnements scolaires	accompagnements scolaires	accompagnements scolaires	accompagnements scolaires	accompagnements scolaires	accompagnements scolaires

Les accompagnements sont répartis de la façon suivante : 35 *primaires*(4CP, 8CE1, 7CE2, 8CM1, 8CM2) et 10 *collégiens* (3 6ème, 6 5ème, 1 3ème), 22 *filles* et 23 *garçons*,

On constate un nombre plus important d'élèves en classe de CE1 et de CM1. Cela est probablement dû au fait que les enseignants de la classe de CP n'orientent pas les familles directement la 1ère année de primaire mais préfèrent attendre de voir l'évolution de l'enfant et son adaptation au nouveau rythme scolaire.

On note un nombre plus important en CM1, car il est vrai que l'année précédant la dernière année de primaire, avant le passage au collège, peut parfois demander un peu plus d'efforts pour les apprentissages.

Malgré cela, nous avons un plus grand nombre de bénévoles ayant une préférence pour accompagner les enfants de CP ou de CE1. De nombreux bénévoles appréhendent les niveaux plus élevés.

b) Orientation des familles

Pour la majorité des demandes, les familles sont orientées par les établissements scolaires (53%). 14% des familles sont venues d'elles-mêmes inscrire leur enfant à l'accompagnement à la scolarité. Le bouche à oreille a permis à certaines familles d'avoir connaissance de ce dispositif, en effet 12% prétendent en avoir eu connaissance par le biais d'ami(e)s. Enfin les travailleurs sociaux (du département ou du CADA) informent et orientent les familles vers les centres sociaux et plus particulièrement vers l'accompagnement à la scolarité.

c) Motifs d'inscription

Pourquoi les familles viennent-elles inscrire leurs enfants à l'accompagnement à la scolarité ?

Plusieurs raisons sont invoquées par les familles :

- 1- Les difficultés scolaires de l'enfant
- 2- La non-maîtrise de la langue française par les parents
- 3- Le manque de concentration, conflit au moment des devoirs
- 4- Conseil des enseignants, professeurs
- 5- Parents qui travaillent

2) Les Bénévoles

Cette année, 28 bénévoles sont intervenus (37 en 2015- 2016), dont 6 nouveaux. Parmi les bénévoles, 74% sont retraités (21 bénévoles), 11 % en activité (3 bénévoles), 4% sont privés d'emplois et 11 % sont étudiants (4 bénévoles). Une grande partie de nos bénévoles sont des retraités, en effet nous avons du mal à mobiliser les étudiants contrairement aux autres centres sociaux qui sont à proximité du campus universitaire.

PÔLE CULTUREL

Association Amicale Laïque saint brieuc



DANSE



THEATRE



ENCADREMENT



LANGUES :

- ANGLAIS
- ESPAGNOL
- ITALIEN
- ALLEMAND

PÔLE CULTURE

ARTS PLASTIQUES : LABO CREATIF

2016-2017 : 8 jeunes une salariée 3h, 2 ateliers

Comme annoncé l'an dernier la nouveauté au sein du pôle culturel est la création d'un atelier Art Plastique animé par Nolwenn CLEC'H notre animatrice accompagnement à la Scolarité sur le quartier du Plateau.

Nolwenn avait déjà mis en place les prémisses de cet atelier l'année précédente avec des enfants suivis dans le cadre du programme de réussite éducative de la ville de Saint Brieuc. Cette année nous avons donc proposé 3 ateliers selon les tranches d'âges et un atelier parent-enfants. Malheureusement seulement deux ont vu le jour l'un de 9 à 12 ans et un autre pour les plus de 12 ans

Nous n'avons pas été étonné que l'atelier plus de 16 ans ne se remplisse pas car c'est un public difficile à capter. Par contre nous avons été déçus que l'atelier enfant-parents ne trouve pas son public car nous pensions que c'était une idée novatrice qui rentrait complètement dans la philosophie et la démarche c'est dire la création comme source d'un plaisir partagé.

Les 10 jeunes ont donc pu découvrir une multitude de techniques et pratiques plastiques comme la peinture, la sculpture, la couture, la photographie, le détournement d'objets, ...

En fin d'année Nolwenn, pour des raisons personnelles a fait le choix de ne plus animer cet atelier c'est donc Sigrid GASSLER notre animatrice théâtre qui a accepté de poursuivre ce projet pour l'année 2017/2018.

THEATRE

L'atelier : 2016-2017 : 14 adultes une intervenante 2h/semaine

Sous la houlette de Sigrid Gassler nous avons proposé trois ateliers deux pour les jeunes et un pour adultes. Malheureusement nous n'avons pas réussi à ouvrir les ateliers enfants et jeunes faute de participants. Par contre le groupe adulte c'est étoffé pour atteindre 14 personnes.

Comme chaque année 2 représentations ont eu lieu dans les locaux de la maison du temps libres en fin d'année. Elles ont rassemblé une centaine de personnes à elle deux soit la capacité maximum de la salle.

Les Improvistes, 2016-2017 : 10 adultes un intervenant 2h/semaine

Toujours encadré par Eric Pingault, metteur en scène et comédien. Les comédiens ont travaillé sur l'interprétation de sketches de Karl Valentin tout au long de l'année.

Ils ont pu faire deux représentations l'une à la maison du Temps Libre et une autre chez l'habitant.

Pour des raisons personnelles Eric Pingault a souhaité arrêter d'encadrer la troupe pour la saison 2017-2018 afin de se réorienter professionnellement, nous le remercions pour son investissement au sein de la Troupe et lui souhaitons bonne chance pour ses nouveaux projets.

DANSE

2016-2017 : 126 adhérents : 105 jeunes, 21 adultes une salariée 15h30, 13 ateliers

Les effectifs ont baissé cette année de plus de 20 adhérents. Les cours de danse classique sont toujours plus difficile à remplir néanmoins nous faisons le choix de continuer à proposer des ateliers de danse classique pour toutes les tranches d'âges même si certains créneaux horaires sont peu remplis (4 ou 5 élèves).

Ceci étant réalisable financièrement grâce à l'aide le Conseil Départementale et au schéma départementale de danse.

ENCADREMENT

2016-2017 : 5 adhérents, une bénévole

Cette activité artistique est certes plus confidentielle que le théâtre, les langues ou la danse, mais elle réunit un public fidèle depuis plusieurs années, sous la houlette de Catherine Binder, animatrice bénévole il faut le souligner. Une exposition des travaux a lieu chaque année au Crédit Mutuel enseignant. Les cours ont lieu à la salle de la Ville Bastard.

LANGUES

2016-2017 : 155 adhérents adultes trois salariés, un bénévole (allemand) 22h30, 18 cours

Les effectifs baissent de manière constante pour l'ensemble des langues. Il devient impossible de créer des cours de débutants.

L'an dernier à la même époque, nous attendions des réponses de la ville en ce qui concerne l'utilisation et la rénovation du bâtiment associatif de l'école du Grand Clos afin d'accueillir nos cours de langues. Dans l'espoir d'améliorer la qualité de l'accueil et de résoudre les problèmes rencontrés dans les locaux du foyer laïque, c'est à dire : l'accessibilité, le stationnement et la promiscuité avec des activités bruyantes comme la zumba, le judo, ou la danse,

Nous avons donc travaillé tout au long de l'année avec les élus et les techniciens de la ville dans l'objectif que la ville nous met des salles de cours à disposition.

Ce travail a porté ces fruits puisque que la ville à bien voulu rénover deux salles au rez-de-chaussée qui nous sont désormais mises à disposition de manière exclusive.



amicale Laïque

DES VALEURS À VIVRE

SPORT

CULTURE

ENFANCE JEUNESSE

CENTRE DE VACANCES VOUVRAY

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE-CENTRE DE
VACANCES

Vouvray

L'été 2017 le Centre de Vacances de Vouvray a accueilli 136 enfants au cours de trois séjours en partenariat avec l'AROEVEN.

Face à la faible fréquentation du 2^{ème} séjour, nous avons dû adapter les départs et trouver des solutions pour assurer les équilibres financiers. Il est important de rester vigilant quant à la fréquentation et de mettre en place des stratégies de mutualisation ou de partenariat. Grâce aux solutions mises en œuvre, nous équilibrons nos charges et nos produits.

Nous avons refait le sol du bâtiment qui sert de salle d'activité, afin de le remettre au goût du jour et d'y apporter une qualité de vie. Du côté investissement, à hauteur de 10 000€

Pour la 2^{ème} année consécutive, nous avons mis en place des bourses pour aider les familles à financer le départ en vacances de leurs jeunes. Un tel système est nécessaire pour inciter les jeunes à vivre l'expérience particulièrement enrichissante du Centre de vacances. Cette année, cinq familles ont été soutenues de cette manière.

Plus que les vacances à la journée, très en vogue depuis plusieurs années, les séjours de deux ou trois semaines développent chez les jeunes des capacités d'autonomie, et leur font découvrir les exigences du « vivre ensemble ». Ce sont des expériences qu'il nous semble essentiel de proposer aux jeunes. Ces séjours, au-delà des valeurs que porte notre Amicale laïque, permettent la découverte et le dépassement de soi. Il est important que notre centre de vacances continue d'affirmer ces objectifs à l'heure où d'autres considérations, notamment la logique comptable des collectivités, ont amené la fermeture de nombreux centres d'accueil de jeunes.

La saison 2018 se prépare avec, à nouveau, trois séjours, construits sur les mêmes principes de découverte d'autres paysages, d'autres activités, d'autres jeunes, d'autres modes de vie quotidienne. Le petit changement intervient au niveau de la date de départ du 1^{er} séjour. Ainsi nous proposons aux parents une solution de vacances dès le 30 juin.

Ces moments très enrichissants sont possibles grâce à l'engagement de jeunes animateurs qui mettent à profit leur savoir-faire pour accueillir les jeunes et leur faire vivre de nouvelles expériences. Merci à eux pour leur engagement !

BILAN DU CENTRE DE VACANCES ETE 2016

1. Rappel historique :

1950 : Début des camps de vacances itinérants « les caravanes ».

1959 : « La caravane » se sédentarise à Vouvray sur la commune de Châtillon en Michaille (Ain).

1965 : L'association achète le terrain, l'ensemble du centre fonctionne sous tentes (marabouts).

1969 : Début de la construction de bâtiments pour le confort et la sécurité, les jeunes et les adultes sont toujours logés sous tentes, hormis le cuisinier.

1989 : Début de la construction de chalets pour remplacer l'hébergement sous tentes.

1991 : Fin de la construction des chalets qui sont au nombre de neuf.

2005 : Création d'un séjour de 14 jours en juillet pour des jeunes âgés de 15 à 17 ans.

2008 : Le séjour des 11-14 ans d'août initialement de 21 jours descend à 14 jours et il y a trois séjours 15-17 ans en parallèle.

2009 : Trois séjours de 14 jours pour les 11-14 ans et les 15-17 ans aux mêmes dates et trois déclarations, une direction et 2 adjoints par séjour.

2011 : Réhabilitation du bloc sanitaire.

2014 : Réhabilitation de la cuisine et achat de matériel.

Le centre de vacances constitue un équipement ayant pour mission de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives ou de loisirs dans un rayon de 50 kms autour de Vouvray, activités pouvant être réalisées en forme de mini-camp sous tentes, en refuge...

Pendant des années le centre a proposé des randonnées, les groupes partaient avec tout le matériel collectif et individuel transporté avec des « carrioles ». Puis d'autres activités ont vu le jour, le centre a utilisé des prestataires de services, l'organisation et la mise en œuvre de ces activités a également évolué.

2. Les activités proposées en 2017 :

Les activités sont à dominante sportives et adaptées aux deux tranches d'âges : Défi Aquatique, Via-ferrata, Canyonning, Rafting et Canoë-raft seulement pour les 15-17 ans. Pour ces activités, nous faisons appel à des prestataires, l'encadrement devant être effectué par des personnes qualifiées.

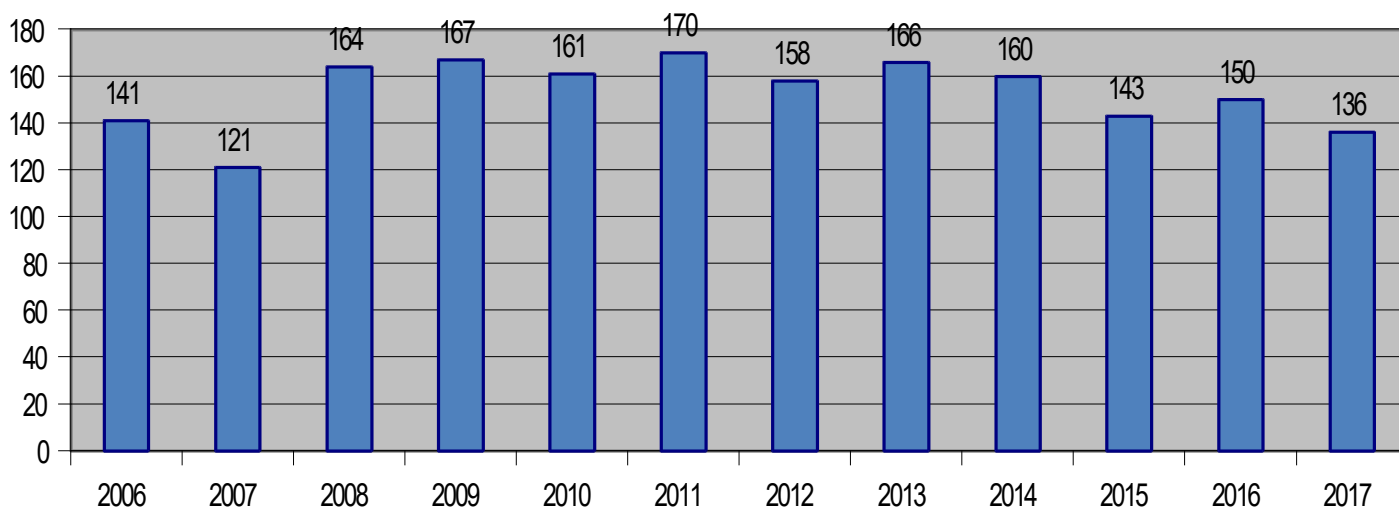
Pour les autres activités, elles sont encadrées par le personnel du centre de vacances comme les randonnées avec une nuit en refuge de montagne, les veillées, les baignades, les grands jeux...

Il est important de signaler que ces activités sont soumises aux aléas météorologiques et que parfois, elles ne peuvent être effectuées.

3. Evolution des effectifs :

4.

Depuis 1959 entre 120 à 170 enfants ont été accueillis chaque été. En 2017, nous avons accueilli 136 jeunes



5. Résultat financier 2017 :

Cette année nous avons qu'en même réussi à terminer avec des comptes excédentaires de 1268€ bien que, comme les années précédentes, nous n'avons pas réussi à inscrire le nombre de jeunes prévu. Nous avons même été dans l'obligation, pour la première fois, d'annulé le séjour 15-17 ans du 22 juillet au 4 août faute de participants, seulement 5 jeunes y étaient inscrits.

D'autre part nous avons également dû modifier le séjour 11-14 ans du 22 juillet au 4 août, le transport a été effectué en minibus et non en car, nous n'avons pas recruté de cuisinier sur ce séjour et nous avons embauché moins d'animateur puisque que seulement 26 jeunes y ont participé alors qu'ils auraient dû être 40.

Ces changements, ajouté au fait de ne pas avoir recruté non plus de cuisinier sur le séjour du mois d'août, nous ont permis de sortir un léger excédent sur l'ensemble des séjours.

PREVISIONS DU CENTRE DE VACANCES ETE 2017

6. Prévisionnel des dates et prix de séjour 2018 :

Les vacances scolaires ne débuteront officiellement que le samedi 7 juillet. Le public de notre centre de vacances sont les jeunes à partir de 11 ans donc des collégiens. Or les collégiens sont en vacances vers le 25 juin, par conséquent nous proposerons un séjour à partir du 30 juin ce qui nous permettra d'effectuer 2 séjours en juillet et non plus un séjour à cheval sur juillet et août qui comme on n'a pu le constater une nouvelle fois cette année ne s'est pas remplis. Nous proposerons également un séjour en août.

Ces séjours auront lieu :

- V1 et VA1 du samedi 30 juin au vendredi 13 juillet 2018 (14 jours)
- V2 et VA2 du samedi 14 au vendredi 27 juillet 2018 (14 jours)
- V3 et VA3 du dimanche 5 au samedi 18 août 2018 (14 jours)

Tarifs: Les séjours 11- 14 ans passeront à 795€ (+ 5€ par rapport à 2017)
Les séjours 15-17 ans passeront à 875€ (+ 5€ par rapport à 2017)

ATTESTATION

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

CENTRE DE VACANCES**Pour l'exercice du 01/11/2016 au 31/10/2017**

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	107 659,77 €
Résultat net comptable	1 268,38 €
Total du bilan	209 083,12 €

Fait à Trégueux,
Le 20/12/2017.

Benoit CHARLES,
Expert-comptable.

BILAN - ACTIF

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

2	ACTIF	Exercice du 01/11/2016 au 31/10/2017			01/11/2015 au 31/10/2016
		Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
	ACTIF IMMOBILISE				
	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains	2 862,07		2 862,07	2 862,07
	Constructions	166 392,59	62 888,67	103 503,92	111 123,84
	Installations techniques, matériels	16 850,20	16 445,03	405,17	515,17
	Autres immobilisations corporelles	115 998,76	92 562,80	23 435,96	18 189,03
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Financières (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	302 103,62	171 896,50	130 207,12	132 690,11
	Comptes de liaison				
	TOTAL (II)				
	ACTIF CIRCULANT				
	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres appros				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Créances redevables et comptes rattachés				
	Autres	19 080,05		19 080,05	19 294,00
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	59 387,67		59 387,67	67 420,38
	Charges constatées d'avance (3)	408,28		408,28	382,70
	TOTAL (III)	78 876,00		78 876,00	87 097,08
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	380 979,62	171 896,50	209 083,12	219 787,19
	(1) Dont droit au bail				
	(2) Dont à moins d'un an (brut)				
	(3) Dont à plus d'un an				

BILAN - PASSIF

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

PASSIF	Du 01/11/2016 au 31/10/2017	Du 01/11/2015 au 31/10/2016
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	108 548,78	108 548,78
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	48 415,61	49 483,34
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 268,38	-1 067,73
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	25 132,79	28 070,32
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	183 365,56	185 034,71
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	19 605,21	24 762,49
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 810,02	2 892,28
Dettes fiscales et sociales	302,33	737,00
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		6 360,71
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	25 717,56	34 752,48
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	209 083,12	219 787,19
(1) Dont à plus d'un an	14 256,51	19 605,21
(1) Dont à moins d'un an	11 461,05	15 147,27
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

TRE006 - CENTRE DE VACANCES
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

	Du 01/11/16 au 31/10/17	Du 01/11/15 au 31/10/16
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	104 359,77	108 675,71
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 000,00	2 000,00
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		453,60
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	1 300,00	1 500,41
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	107 659,77	112 629,72
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		201,41
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	73 964,48	81 254,00
Impôts, taxes et versements assimilés	701,00	573,00
Salaires et traitements	15 351,88	15 836,48
Charges sociales	7 566,78	5 188,06
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	12 944,87	12 402,50
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	4,29	123,90
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	110 533,30	115 579,35
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-2 873,53	-2 949,63
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	257,98	282,05
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	257,98	282,05
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	819,14	1 002,68
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	819,14	1 002,68
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-561,16	-720,63
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 765,54	1 555,00
Sur opérations en capital	2 937,53	2 937,53
Reprises sur provisions et transferts de charges		

TRE006 - CENTRE DE VACANCES
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/11/2016 au 31/10/2017

	Du 01/11/16 au 31/10/17	Du 01/11/15 au 31/10/16
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	4 703,07	4 492,53
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		1 890,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		1 890,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	4 703,07	2 602,53
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	1 268,38	-1 067,73
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	112 620,82	117 404,30
TOTAL DES CHARGES	111 352,44	118 472,03
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	1 268,38	-1 067,73
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	1 268,38	-1 067,73
<i>* Y compris :</i> <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i> <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i> (1) <i>Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i> (2) <i>Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i> (3) <i>Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</i>	4 703,07	2 602,53

Rapport moral

Notre association déploie son activité dans un environnement que nous percevons comme instable et anxiogène. Sa complexité nous désoriente, les inégalités qu'il génère nous déroutent. Qu'est-ce que notre Amicale, attachée, par son histoire et par son objet statutaire à l'émancipation individuelle et au progrès par l'éducation peut y faire ? Quelles actions nous permettront de corriger les injustices ? Quel programme lancer pour comprendre notre Monde ?

2017 étant une année électorale, nous avons incité nos adhérents à participer aux scrutins : c'est le moins qu'une association citoyenne puisse faire ! Ce long épisode électoral a débouché sur un paysage chamboulé, mais avec quelques mois de recul, nous percevons des éléments préjudiciables et des points d'appui pour le développement de notre association. À vrai dire, peu de choses positives émergent de notre point de vue d'association laïque d'éducation populaire – le sport étant partie intégrante de l'éducation populaire. L'affaire des emplois aidés, de la difficulté pour les associations d'y accéder, est symptomatique d'une nouvelle approche, faisant la part belle au monde de l'entreprise. Il y a confusion entre s'engager et entreprendre ... notre spécificité d'association est réfutée, cela marginalise notre action, nous rejette dans le camp du « vieux monde ».

C'est injuste et injustifié, car dans l'usage des emplois aidés, nous n'avons pas failli ! Ces dernières années, les personnes que nous avons accueillies, le temps d'un stage, d'un service civil, d'un contrat « aidé », ont gagné une expérience de la vie active, une expérience professionnelle et même une qualification. En effet plusieurs ont préparé et obtenu un Diplôme d'État. Plusieurs ont été embauchés à l'issue de leur passage à l'Amicale, preuve de l'efficacité de notre rôle dans l'insertion professionnelle et sociale. nous avons montré que l'association est un lieu de socialisation et de formation.

Du côté de l'éducation, nous constatons avec regret l'abandon de la semaine de quatre jours et demi, au détriment de la scolarité des enfants. Nous sommes convaincus de l'utilité des temps périscolaires, mais nous n'avons pas réussi à convaincre de l'intérêt d'une action éducative systématisée, prolongeant celle de l'école. Nous allons maintenant nous réorganiser pour proposer aux enfants des activités le mercredi matin : des activités ouvertes, de l'accompagnement à la scolarité (incluant éventuellement le dispositif « devoirs faits »). Quant à notre Centre de loisirs, nous pourrions l'inscrire dans le « plan mercredi » avancé par le Ministre de l'Éducation nationale.

Δ

Après la signature de la nouvelle Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens, le CA a consacré une large part de son activité aux échanges avec la Ville sur les locaux. Au terme de ces démarches, l'Amicale s'est vue attribuer des salles au 36 de la rue de Cornouaille. Nous les avons meublées pour y déployer une partie de nos activités et nous avons choisi d'appeler ce lieu « l'Espace ». Nous remercions la Ville, pour la mise à disposition de ce nouveau lieu et nous espérons poursuivre le dialogue pour la rénovation du Foyer laïque où les derniers aménagements – notamment les peintures – remontent au XX^e siècle : accès des personnes à mobilité réduite, rénovation de locaux, avenir des salles dédiées au sport, intégration architecturale et fonctionnelle dans ce quartier en bouleversement.

Un nouveau chantier a été ouvert, celui du projet associatif, évoqué lors de la dernière Assemblée générale. Il était nécessaire de reprendre l'échange entre adhérents, professionnels, bénévoles, responsables d'activité, sur des éléments déterminants comme l'engagement et le bénévolat, les valeurs que l'association entend porter, les actions qu'elle doit déployer comme support de ces valeurs, la place qu'elle doit occuper dans la Cité.

Les progrès de l'éducation, la laïcité, l'accès du plus grand nombre à la culture, au sport, la possibilité pour les citoyens de s'organiser pour accéder aux loisirs, ... tout cela reste à l'ordre du jour. Mais nous devons prendre le temps de penser notre action, notre existant, notre avenir.

Il n'est plus possible de se passer de professionnels pour encadrer certaines activités, pour suivre la gestion financière et administrative. Pour autant, le bénévolat et l'engagement sont la règle fondamentale des associations. Cette règle doit être intégrée par tous, jeunes adhérents, militants de longue date, responsables d'activité, animateurs et professeurs, chacun doit comprendre les rôles et les responsabilités respectifs des salariés et des bénévoles.

Les premiers échanges sur le projet ont eu lieu, et les premiers résultats portent sur la manière dont l'AL se vit. Des lacunes ont été pointées, en particulier le manque d'échanges au sein d'une même activité, et le manque de communication entre les différentes activités. Et puis reviennent les mots de Convivialité, Transmission, Éducation, Accueil de tous : nous retrouvons là la base de notre association. Ces éléments sont perçus comme fondateurs. Mais nous devons veiller à les faire partager, à l'interne afin qu'il soit possible de transformer l'adhésion pour le service en une adhésion aux principes statutaires, et nous devons les afficher à l'externe pour affirmer nos fondamentaux dans la cité.

Ce sont quelques uns des enjeux de l'écriture du projet associatif, qui va être poursuivie dans les semaines qui viennent. S'y ajoute l'ouverture de pistes pour renouveler les activités ; sans préjuger des conclusions, le CA avance des perspectives nouvelles pour les activités existantes : le sport, l'accompagnement à la scolarité, les langues.

L'accompagnement à la scolarité doit être étendu à de nouveaux secteurs de la ville, ce qui suppose de nouvelles missions pour les animatrices et animateurs, le recrutement de nouveaux bénévoles à former, à accompagner, à installer dans des nouveaux locaux ; le sport que nous abordons sous l'angle de l'éducation et de la compétition, et dont nous pouvons développer la dimension sociale et l'aspect sanitaire ; les cours de langues, dont nous pourrions diversifier les méthodes.

Δ

En fait, notre nouveau projet associatif devra refléter les aspirations d'une association d'éducation populaire pleinement inscrite dans le XXI^e siècle. On nous promet que la société de demain sera la société de la connaissance : il est assuré que le monde de demain sera largement tributaire des moyens électroniques de communication, de l'intelligence artificielle, des big-datas. Aujourd'hui, tout cela est dominé par quelques grands opérateurs à l'échelle mondiale ; nous ne pouvons nous satisfaire de cette situation. Chacun doit pouvoir en acquérir la maîtrise, en être acteur, non pour fonder sa propre start-up, mais pour progresser individuellement et collectivement.

Eh bien nous pouvons nous préparer à cette évolution et notre Amicale peut y jouer son rôle. L'offre culturelle, les propositions sportives, l'action éducative, sont absolument nécessaires pour la population. Elles constituent un champ d'action largement investi par le monde associatif dans notre région et elles sont le quotidien de notre Amicale. Osons dire qu'elles sont aussi importantes pour notre société que l'activité économique. Elles ne sont pas un supplément d'âme, elle sont vitales pour la cohésion de la société, nécessaires pour la pratique de la citoyenneté, indispensables pour que les individus puissent s'insérer dans la société d'aujourd'hui et demain.

Camille Binder, le 27 janvier 2018